

# CONDITIONS Art Is Live Studio

## 2018-2019

### INSCRIPTION ET SUIVI DES COURS

Pour la saison 2018-2019 AIL dispense ses cours entre le 1<sup>er</sup> septembre 2018 et le 7 juillet 2019.

**AIL ne dispense pas de cours réguliers pendant les vacances scolaires de Noël et les jours fériés.**

**Pendant les autres vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Pâques) des cours sont maintenus pendant la première semaine selon un planning aménagé spécialement. Ce planning sera différent du planning normal.**

Pour valider votre inscription, **LE CERTIFICAT MÉDICAL EST OBLIGATOIRE**. Vous disposez d'un délai de **15 jours** pour nous le fournir.

**Il est possible de changer de discipline une fois** en cours de saison sous réserve de places disponibles et de l'acceptation des professeurs concernés.

**Une carte magnétique que vous devez obligatoirement présenter pour accéder aux cours** vous sera remise à la validation de votre inscription. **Au delà de 3 oublis, la non présentation de votre carte impliquera votre refus en cours.** Si celle ci est perdue, il vous sera demandé 10 euros pour son remplacement.

Le nombre minimum d'inscrits à l'année sur chaque discipline est de 10 élèves pour garantir son maintien sur la saison entière.

En cas d'annulation d'une discipline par manque de participants, les personnes déjà inscrites seront remboursées au prorata des cours effectués.

Si à titre exceptionnel AIL est amené à déplacer un cours pour optimiser son planning, les personnes déjà inscrites pourront s'ils le souhaitent changer de discipline, demander un avoir ou un remboursement au prorata des cours déjà effectués.

**Un minimum de 4 élèves est nécessaire** pour le maintien de chaque cours. Si l'effectif minimum n'est pas atteint, le cours sera annulé et ne sera pas rattrapé.

**Les cours annulés pour causes climatiques extrêmes, recommandation ou arrêté préfectoral, ou autres événements exceptionnels ne sont pas rattrapés.**

En cas d'information de dernière minute, AIL vous envoie un texto pour vous prévenir. Ces textos sont envoyés depuis une plate forme et sont limités en nombre de caractères. Merci de ne pas répondre au numéro affiché.

Pour correspondre avec nous: 01 48 92 18 77 / 06 52 26 99 80 / [info@artislive.com](mailto:info@artislive.com)

Pour vous tenir informé, nous utilisons majoritairement les mails ou les textos . Merci de vérifier que vous nous avez fourni les bonnes informations car nous déclinons toute responsabilité dans le cas de non réception de nos messages.

### PAIEMENT

Vous avez la possibilité de payer en plusieurs fois **consécutives** et par montant minimum de 75 euros\* :

- par **chèque : 5 fois maximum**

- par **prélèvements (après avoir signer l'autorisation de prélèvement) pour des montant mensuels minimum de 75 euros.**

Le nombre de paiement maximum dépend de la formule choisie.

**La totalité du règlement doit être soldée au 31 mai 2019 au plus tard.**

*\* Les paiements Espèces et Carte Bleu doivent être réglés en 3 fois sur 3 mois maximum*

**Tout prélèvement impayé devra être réglé au plus vite.** A chaque prélèvement impayé, 5 euros de frais seront à régler en plus.

**TOUT ACHAT DE FORFAIT OU DE CARTE EST DÉFINITIF. Aucun dédommagement, remboursement, annulation ou prolongation de durée ne sera accordé (même si vous n'avez pas utilisé tous vos cours sur votre carte).**

**AIL NE PROCÈDE A AUCUN REMBOURSEMENT. SAUF ET SEULEMENT** en cas de : grossesse, maladies graves et accidents. **UNIQUEMENT** et sur présentation d'un justificatif médical qui explique votre incapacité à poursuivre les cours.

Les remboursements se font **UNIQUEMENT** en fin de saison. Soit entre le 1 juin et le 07 juillet.

**AIL se réserve le droit de ne pas/plus vous accepter en cours en cas de défaut de paiement.**

## **RÈGLEMENT INTÉRIEUR ART IS LIVE**

**Le port d'une paire de chaussures propres (non utilisées à l'extérieur) est obligatoire dans les salles de danses selon les disciplines. Le professeur ou la direction peut vous refuser l'accès aux cours, sans aucune compensation possible.**

**LES PARENTS NE SONT PAS AUTORISÉS À ASSISTER AUX COURS DES ENFANTS.** Ils peuvent soit patienter dans les espaces dédiés ou récupérer leurs enfants à la fin des cours.

Dans les espaces : attentes, accueil et bar... Les enfants sont sous la surveillance et sous la responsabilité de leurs parents ou d'un adulte identifié.

L'accès aux salles de danses est **STRICTEMENT INTERDITS** à toute personne ne participant pas au cours.  
L'accès des élèves aux salles de danse se fait uniquement sous la présence du professeur.

Toutes les séquences vidéos autorisées par les professeurs ou la direction doivent se faire uniquement selon la charte de l'école. Votre professeur ou la direction pourra vous renseigner.

**Il est STRICTEMENT interdit de filmer dans l'enceinte de l'établissement ou pendant les cours** sans autorisation de la direction ou du professeur.

**il est strictement interdit de manger ou boire dans les salles de danse, de perturber le bon déroulement des cours, par votre comportement.**

**En souscrivant à nos activités vous vous engagez à respecter toutes nos règles de vie, d'hygiène respecter les professeurs, le personnel, les adhérents, etc. Sous peine d'exclusion sans aucune compensation.**

Si retard répétitif de plus de 10mn, le professeur peut ne pas vous accepter en cours sans qu'aucune contre partie ne puisse être demandée.

Pour les disciplines aériennes (pole, tissus, cerceau...) le port de bijoux et piercing est strictement interdit pendant les cours. Le professeur peut vous interdire de suivre le cours en cas de non respect.

Les limites d'âge ont été établies selon les règles en vigueur pour certaines ou selon nos critères de fonctionnement. Il peut y avoir une dérogation uniquement selon l'appréciation du professeur.

AIL peut être amené à filmer ou prendre des photos pendant les cours, les stages et les autres activités que l'on dispense. Ces images seront uniquement à but promotionnel et non commercial. Ces images peuvent être utilisées et diffusées sur différents types de canaux de publication (site web, réseau sociaux, affiche...). Il vous appartient de faire la demande pour vous ou votre enfant afin de ne pas être pris en photo ou vidéo.

## **CONDITIONS FORFAITS ET CARTES**

**Les forfaits et les packs annuels sont nominatifs et ne peuvent donc être cédés en aucun cas.**

**La carte de 10 cours est valable 3 mois** à partir de sa date d'émission.

**La carte de 20 cours est valable 6 mois** à partir de sa date d'émission.

**Toutes les cartes et forfaits se terminent le 07/07/2019.**

Vous pouvez retrouver ces conditions sur notre site internet et en affichage à l'école : [www.artislive.com](http://www.artislive.com)

**En signant, vous acceptez sans réserve toutes ces conditions.**

**Le :**

**Signature**